

2022

# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION : ST HILAIRE DE LA COTE BS**

#### Conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une qualité bactériologique dégradée en

La présence d'ESA Metolachlore, produit de dégradation de pesticides (métabolite), conduit à noter la qualité de l'eau distribuée avec un indice dégradé en 2022. A la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, l'ANSES a réévalué le risque sanitaire (pertinence) de cette molécule au cours de l'année 2022. Elle ne sera à l'avenir plus prise en compte dans l'indicateur de qualité.

### Indicateur global de qualité

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fair l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 31 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 353 substances différentes.

## Origine et gestion d<u>e l'eau</u>

Votre réseau est alimenté par les captages : CHAMP-SOUFFREY, CHATEAU, FONT-SALA (ST HILAIRE DE LA C), MONTGONTIER. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection sur le réseau de Montgontier .

Votre réseau alimente 1012 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « BIEVRE ISERE COMMUNAUTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « BIEVRE ISERE COMMUNAUTE »

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### **BACTÉRIOLOGIE**

C

Anomalie ponctuelle

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 90 %

Valeur maxi : 5 n/100 ml

#### NITRATES

Α

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 25,1 mg/L Valeur maxi : 30 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Dépassements réguliers de la limite réglementaire

## Ouolauos consoils



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite. Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 10 Nombre de mesures : 290 Conformité : 0 %

Valeur maxi : 0,29 microgramme/L (esa

metolachlore)

Substance(s) non conforme(s): esa

metolachlore

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURET

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 24,2 °f Valeur maxi : 26 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.